



Assemblée générale

Distr. générale
30 janvier 2015

Soixante-neuvième session
Point 159 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 29 décembre 2014

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/69/682)]

69/259. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission des Nations Unies au Libéria¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

Rappelant la résolution 2190 (2014) du 15 décembre 2014, par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 30 septembre 2015,

Rappelant également sa résolution 58/261 A du 23 décembre 2003 et ses résolutions ultérieures relatives au financement de la Mission, dont la plus récente est la résolution 68/291 du 30 juin 2014,

1. *Décide*, compte tenu du crédit de 213 633 500 dollars des États-Unis qu'elle a déjà réparti au titre de la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 dans sa résolution 68/291, de répartir entre les États Membres un montant de 213 633 500 dollars au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria, conformément aux catégories qu'elle a actualisées dans sa résolution 67/239 du 24 décembre 2012, et selon le barème des quotes-parts pour 2015, indiqué dans sa résolution 67/238, également du 24 décembre 2012 ;

2. *Décide également* que, conformément aux dispositions de sa résolution 973 (X) du 15 décembre 1955, il sera déduit des sommes réparties en application du paragraphe 1 ci-dessus la part de chaque État Membre dans le montant de 4 485 000 dollars qui sera inscrit au Fonds de péréquation des impôts et qui représente le montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel approuvé pour la Mission pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 ;

3. *Décide en outre* de poursuivre à sa soixante-neuvième session l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria ».

77^e séance plénière
29 décembre 2014

¹ A/69/545 et Corr.1.

² A/69/627.

